

N°198 • AVRIL • 2021

CLAMART INFOS

le magazine de la ville et de ses habitant-e-s



Le marché du Trosy plus beau que jamais

- Le budget 2021 décrypté
- Une aide pour les dispositifs anti-intrusion
- Vallée Sud - Grand Paris soutient l'emploi

www.clamart.fr

SOMMAIRE



**Des caméras piétons
pour les agents de la PM**
p.15



Clamart vaccine
p.16 et p.17



**6 bornes de recharge électrique
à Clamart**
p. 19

BUDGET 2021

Investir pour l'avenir p.4

CLAMART AVANCE

Pour une mobilité propre p.7

Le Trosy plus beau que jamais p.8

TRANQUILLITÉ

Financer la protection p.13

Sécuriser la ville p.14

Des caméras utiles p.15

SANTÉ

Clamart vaccine p.16

Un centre organisé et
opérationnel p.17

VSGP

Favoriser l'emploi p.18

ACTUALITÉS

Réutiliser les bornes électriques p.19

ZOOM

Autisme : poursuivre les efforts p.20

PORTRAIT

Dominique Borg p.21

GRAND ANGLE

Les temps forts de mars p.23

CULTURE

S'émerveiller différemment p.25

SPORT

Redécouvrir le vélo p.27

BRÈVES

Les échos de Clamart p.28

Vous ne recevez pas le *Clamart Infos* régulièrement ? N'hésitez pas à nous en faire part en nous écrivant à mairie@clamart.fr ou par téléphone au 01 46 62 35 35

Recevez chaque mois dans votre boîte mail la lettre d'information numérique de la Ville. **Abonnement sur clamart.fr**

Et aussi, toute l'actu sur :

www.clamart.fr

Ville de Clamart

Ville de Clamart

Mairie de Clamart

@LaTeamClamart



CLAMART INFOS • AVRIL 2021 • N° 198 • le magazine de la Ville et de ses habitant-e-s • N° ISSN : 1241-6487 • Directeur de la publication : François Le Got • Comité de rédaction : Emmanuelle Silve-Tardy directrice de la Communication, services municipaux et JP2 Conseil • Photographes : Dusan Bekkic, Antonio Pedalino, Guillaume Ramdane, Adobe Stock, Getty • Rédaction, conception et réalisation : JP2 Conseil • Impression : Le Réveil de la Marne • Imprimé sur papier provenant de forêts éco-gérées, avec des encres végétales • Publicité : Micro 5, Thierry Cohen au 06 25 23 65 66 • Distribution : PRIVILEGE • Consultez le site de votre Ville : www.clamart.fr • Courriel : mairie@clamart.fr



Redécouvrir le vélo
p.27

JEUNESSE

Au service des jeunes p.31

EXPRESSION

Tribunes des groupes p.33

BLOC-NOTES

État civil p.35

Collecte des déchets et urgences médicales p.37

Menus des écoles p.39



J'ai pris le bus... écologique ! ///

Le 18 mars dernier, j'ai parcouru une partie de la ligne 189 à bord d'un bus à hydrogène, dans le cadre des expérimentations de cette solution de mobilité moins polluante sur notre territoire.

C'est à une échelle collective que les mesures de protection de notre environnement peuvent avoir un véritable impact.

L'exploitation du potentiel de l'hydrogène est une belle piste d'avenir. Elle assure la propulsion propre et silencieuse des véhicules au moyen d'une pile à combustible, qui produit de l'électricité à partir de l'oxygène de l'air et d'hydrogène embarqué dans un réservoir. Cela ne produit ni gaz à effet de serre, ni particule et ne rejette que de l'eau.

La faisabilité ? Les premiers véhicules commerciaux roulent depuis 2014.

Le coût ? Conséquent aujourd'hui, il va baisser avec l'industrialisation.

Vraiment propre ? Produit à partir de gaz naturel, ce n'est pas encore la panacée, mais l'hydrogène « vert » est à portée de main grâce à la production par électrolyse.

L'avenir de cette solution dépendra évidemment de la réalisation des infrastructures nécessaires. Avec 2 milliards d'euros, on peut construire un réseau d'un millier de stations. C'est le tiers du coût d'une ligne TGV.

En milieu urbain au moins, je crois que le jeu en vaut la chandelle !

Jean-Didier BERGER

Votre Maire

Président du Territoire Vallée Sud - Grand Paris

CONTACTS MAIRIE

• **Hôtel de Ville et accueil téléphonique** - 01 46 62 35 35
Place Maurice Gunsbourg - Lundi, mercredi,
et jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h. Mardi : 13h30 - 19h.
Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h. Samedi 8h30 - 12h.

• **Centre la Fourche** - 01 41 46 05 90
216 av. Jean Jaurès - Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
sauf vacances scolaires

• **Mairie annexe du Pavé Blanc** - 01 46 62 35 35
5 rue d'Auvergne - Lundi, jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h.
Mardi : 14h - 17h. Mercredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 18h.
Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h. Samedi : 8h30 - 12h

Investir pour l'avenir

École du
Panorama

En 2021, de nombreux projets vont s'achever pendant que d'autres vont débiter, dans le cadre d'un budget maîtrisé.

Le budget 2021 vient d'être adopté par le conseil municipal. Il reflète la politique d'investissements soutenue de la Ville dans les domaines de l'éducation, du sport, de la culture, de la sécurité et de la modernisation de l'action publique.

DE NOMBREUX TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

L'éducation, à travers la qualité des établissements scolaires, reste une priorité. Le nouveau complexe scolaire du Panorama d'une capacité de 21 classes, ouvrira à la rentrée prochaine. Parallèlement, toutes les écoles maternelles et élémentaires de la commune profiteront de travaux de rénovation et d'isolation thermique. Ceux-ci seront particulièrement importants à l'école maternelle de la Plaine. Outre l'isolation et la réfection totale de sa toiture, elle sera dotée d'une centrale photovoltaïque. L'ensemble de ces travaux représente un coût de 686 000 euros. Parallèlement,

les travaux engagés dans l'ensemble des établissements représentent plus de 6 millions d'euros de dépenses dont 782 000 euros seront consacrés au groupe scolaire Jules Ferry pour la réfection des toitures, réparation de ventilateurs... et 315 000 euros au groupe scolaire Jean Monnet pour une modernisation de son toit, des travaux de mise en accessibilité, etc.



École Plaine Sud

DES PROJETS SUBVENTIONNÉS

Pour optimiser le financement de ses projets, la Ville sollicite des subventions. Ainsi, le nouveau groupe scolaire du quartier Panorama a été entièrement financé par la ZAC Panorama. Les 12,7 millions d'euros du nouveau groupe scolaire Plaine Sud sont subventionnés à 73 %. Pour l'enfouissement de la ligne à très haute tension, la Région, le territoire Vallée Sud-Grand Paris et le Département prennent en charge 2.4 millions d'euros, soit près de 80 % du financement de cette année. Enfin, en 2021, le Conseil départemental a attribué une subvention de 2 700 000 euros à la commune pour le stade Hunebelle.



UN BEAU COMPLEXE SPORTIF

Les travaux de rénovation et de transformation du stade Hunebelle viennent de commencer. Le nouveau complexe disposera de salles permettant de pratiquer des sports en intérieur (athlétisme, boxe...) et de terrains en extérieur (rugby, pétanque...). Il permettra aussi de jouer au bowling et offrira un parcours santé accessible à tous. Un grand parking pourra accueillir plus de 200 véhicules. Enfin, les Clamartois pourront s'y promener dans un cadre agréable respectant le développement durable.

En 2021, la Ville investira 5 819 000 euros pour ce projet.

UN GRAND CHANTIER ACHEVÉ

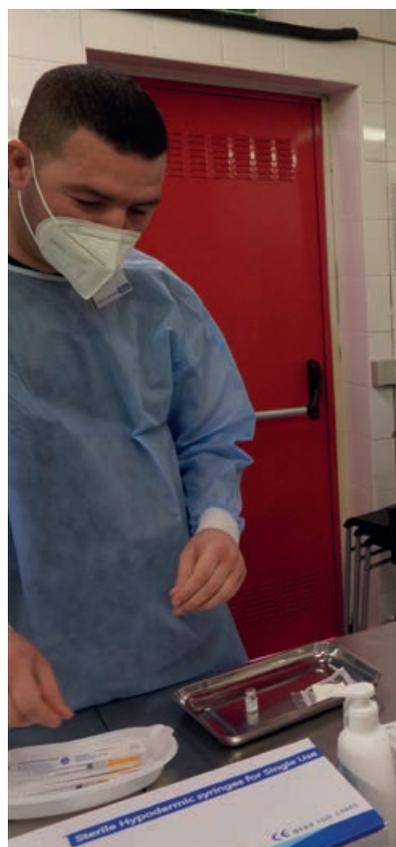
Le marché du Trosy vient de rouvrir le 27 mars. Il a été totalement rénové pour 27,5 millions d'euros dont 4 millions de subventions. Sur les trois premiers mois de l'année 4 837 000 euros ont été dépensés pour terminer les travaux. Situé en face du futur Monoprix, ce marché flambant neuf se veut une véritable locomotive pour le commerce de toute la ville.

40 M€ seront investis en 2021 par Clamart pour continuer

la transformation de la ville et contribuer à son embellissement.

L'impact de la Covid-19

L'épidémie du coronavirus a incontestablement eu un impact sur les finances de la Ville. En 2020, Clamart a par exemple dépensé 303 000 euros pour désinfecter les bâtiments, 207 000 euros pour acheter des masques, 124 000 euros pour du gel hydroalcoolique. La Ville a aussi fourni des kits aux commerçants, effectué des tests sérologiques et virologiques, adapté les mesures sanitaires dans les écoles... En 2021, la Covid-19 aura également des conséquences sur les finances de la Ville. Ainsi, 529 000 euros ont été provisionnés pour pouvoir financer toutes les dépenses (centre de vaccination, gel, masques, désinfection...).



BUDGET 2021



Centre de vaccination de Clamart

PROPOSER DES ACTIVITÉS INTÉRESSANTES

Si l'épidémie du coronavirus a indiscutablement eu des conséquences négatives sur le budget (voir encadré), Clamart s'adapte au contexte sanitaire et continue de proposer des activités ludiques et éducatives. Ainsi, la municipalité financera des séjours sco-

lares sans nuitée pour près de 700 enfants. Ceux-ci leur permettront de pratiquer des activités telles que le poney, la voile, l'astronomie en rentrant chez eux chaque soir. Les sorties étant limitées à cause du COVID, les centres de loisirs continuent d'innover en proposant de multiples activités en lien avec la biodiversité.

DES ASSOCIATIONS TOUJOURS SOUTENUES

La vie associative reste essentielle pour le bien-être de tous. Dans ce but, l'enveloppe consacrée aux subventions des associations est maintenue à 100 %. En 2021 son montant est de 1 650 000 €. ■

3 QUESTIONS À SYLVIE DONGER, MAIRE ADJOINTE AU BUDGET



Clamart Infos : Quelles sont les intentions de ce budget ?

Sylvie Donger : Notre action est guidée par plusieurs principes. D'une part la bonne gestion. Nous investissons massivement pour l'avenir de la ville sans augmenter les impôts. D'autre part, nous continuons de travailler sur l'efficacité de notre service public. Nous investissons sur la dématérialisation, la fluidité

de nos process, les nouvelles technologies... sans oublier le travail de proximité pour les plus fragiles et les plus isolés d'entre nous. Clamart a un énorme potentiel et est reconnue pour sa qualité de vie. Nous travaillons à son âme et son charme. Ce budget 2021 propose de la protection, de la sérénité et de l'audace. Depuis mars 2020, nous sommes impactés par la crise du COVID et aidons au maximum nos concitoyens avec les moyens qui sont les nôtres, dont un centre de vaccination. Nous en assurons la logistique.

C. I. : Est-ce difficile de ne pas augmenter les impôts ?

S. D. : Il est plus difficile de faire des économies et d'aller chercher des subventions, mais nous y parvenons. Malgré la baisse des dotations de l'Etat depuis 2012

qui représente une perte de recettes cumulée de 35 millions et le coût de la vie qui augmente, les taux d'imposition de la ville n'ont pas changé depuis 2014. Nous continuons donc à viser la stabilité fiscale.

C. I. : Le développement durable est-il aussi pris en compte dans ce budget ?

S. D. : Oui de manière transversale. Avec mon collègue Jean-Jacques Le Roux, conseiller municipal délégué aux finances, nous donnons consigne à tous les services d'inclure le développement durable dans leurs réflexions pour la préparation budgétaire. L'implantation de la centrale photovoltaïque sur la toiture de l'école maternelle de la Plaine en est le parfait exemple.



Pour une mobilité propre

Un test grandeur nature pour un bus roulant à l'hydrogène !

Le 18 mars dernier le Maire a circulé sur une partie de l'itinéraire de la ligne 189 qui dessert l'Hôtel de Ville de Clamart à bord d'un bus à hydrogène. En sa qualité de Président du Territoire Vallée Sud – Grand Paris et de maire de Clamart, il a été convié par la RATP à venir tester ce véhicule. Cette visite au centre de bus de Fontenay-aux-Roses a été l'occasion de poser de nombreuses questions concernant la consommation, la fiabilité, l'intérêt du véhicule dans une politique de développement

durable. « Compte tenu de l'intérêt porté à l'hydrogène, je suis ravi de voir que le Territoire profite des premières expérimentations » a expliqué Jean-Didier Berger. « J'ai ainsi pu me rendre compte à quel point ce bus est silencieux et confortable, mais surtout écologique car il n'émet aucune pollution. L'hydrogène est un vrai projet du Territoire, qui va concerner non seulement les lignes de transport, mais également les bennes pour l'enlèvement des déchets. Et puis, toutes les autres possibilités seront

étudiées. Les véhicules des villes, les véhicules de l'intercommunalité pour faire qu'à terme, nous ayons un package complet de véhicules qui fonctionnent à l'hydrogène et nous permettent d'avoir un modèle économique viable avec un coût raisonnable. »

UN TERRITOIRE ENGAGÉ POUR L'ÉCOLOGIE

Avec son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Vallée Sud – Grand Paris accroît en effet ses efforts dans le domaine du développement durable. Il souhaite dans ce cadre mener une politique active en matière de transports pour réduire les émissions de gaz à effets de serre et améliorer la qualité de l'air. D'ores et déjà, cette expérience grandeur nature démontre que ce n'est pas une utopie. ■

UNE EXPÉRIMENTATION UTILE

Le test consistant à faire circuler un bus à hydrogène sur la ligne 189 s'achèvera début avril. Il aura permis à la RATP d'effectuer de nombreux essais pendant 3 mois. S'il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions définitives, la RATP a néanmoins pu constater les réactions des passagers, recueillir des données de consommation et de fiabilité du bus.



Le Marché du Trosy rénové

Après d'importants travaux, le marché du Trosy accueille à nouveau clients et commerçants. Ces derniers sont installés dans un cadre flambant neuf, à la fois plus agréable et plus fonctionnel.

Le 27 mars a été inauguré le nouveau marché du Trosy. Ce lieu essentiel de la vie clamartoise avait dû fermer car il était obsolète et ne respectait plus les normes.

UNE DÉCISION IMPORTANTE

En 2018 clients et commerçants partageaient le même constat : leur marché avait vieilli. Deux possibilités s'offraient à la municipalité : faire quelques travaux d'amélioration ou rénover entièrement ce lieu emblématique du commerce clamartois. C'est la deuxième option qui a été retenue après consultation de plusieurs architectes.

DES TRAVAUX ESSENTIELS

Dans un premier temps il fallait bien sûr remettre le marché aux normes. Dans ce but tous les stands disposent désormais de tableaux électriques individuels et de lave-mains. Il a également fallu entièrement revoir la sécu-

rité du lieu. Afin de parer aux risques d'incendie, un système d'extinction automatique a été installé dans toute la halle. En même temps, un système de surveillance de dernière génération permet de réagir immédiatement en cas de problème.

VIVE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un marché produit forcément des déchets et utilise de l'énergie. Si les nouveaux puits de lumière et la mise en place d'éclairage LED basse consommation permettent de diminuer la consommation d'électricité et ainsi entraîner des économies d'énergie, une attention particulière a aussi été portée aux déchets. Le tri sélectif a été mis en place via deux locaux de 105 m². Cela permet aux cartons et aux déchets organiques d'être séparés. Pour que les établissements vendant du poisson ne mélangent plus les écailles avec la glace et les autres déchets, ils ont désormais un bac de décantation chauffant à disposition.



UN MARCHÉ LUMINEUX

Au premier regard, en entrant dans le nouveau marché, tout le monde remarque immédiatement sa luminosité. Afin de privilégier l'éclairage naturel, 20 puits de lumière ont été installés et la façade du marché a été totalement transformée. Désormais en verre, elle donne sur le parvis et apporte beaucoup de clarté. Enfin, tous les équipements en plafond de la halle ont été peints en blanc et un faux plafond bois et blanc facilite la diffusion de la lumière.

Des travaux retardés

Le chantier du marché du Troisy ne devait durer que 11 mois et se terminer en mars 2020. Malheureusement, plusieurs problèmes sont intervenus. De l'amiante et la découverte de réseaux enterrés ont compliqué les travaux. De plus, l'épidémie du Coronavirus et les confinements qu'elle a entraînés ont décalé l'ensemble du chantier. Néanmoins, tout a été mis en place pour que celui-ci dure le moins longtemps possible et le marché a pu rouvrir le 27 mars.

DE NOMBREUSES AMÉLIORATIONS

Il est toujours agréable de faire ses courses dans un cadre plaisant. Le nouveau marché du Troisy a été pensé dans ce sens. Deux allées plus larges qu'auparavant permettent de se déplacer facilement. Les stands ont été légèrement surélevés. Par ailleurs, les sanitaires disponibles pour les Clamartois et les commerçants sont désormais séparés. Des vestiaires et une salle de réunion ont également été construits.

1 400^m2

de vitres transparentes forment la nouvelle façade du marché du Troisy.



CLAMART AVANCE



UNE ACCESSIBILITÉ RENFORCÉE

Pour que les personnes en situation de handicap puissent profiter au mieux de ce nouveau marché, ses différents accès ont été revus et transformés. La rampe pour personnes handicapées qui n'était plus aux normes a été détruite pour être remplacée par un ascenseur. Un second ascenseur a également été installé pour améliorer l'accès depuis le parvis et un troisième donne accès au marché et au théâtre Jean Arp. Par ailleurs, pour que les personnes malvoyantes puissent se repérer et se déplacer plus aisément, des bagues en braille ont été mises en place sur les mains courantes des escaliers.

UN NOUVEAU RESTAURANT

Afin que le marché devienne aussi un lieu de vie en dehors de ses heures d'ouverture, une brasserie y sera implantée. D'une surface de 302 mètres carrés, elle proposera différents plats classiques de la cuisine française ainsi que des cafés, thés... D'ici quelques mois, elle pourra accueillir les Clamartois les jours de marché comme le reste de la semaine. ■



Caroline Wattelet, maraîchère

« Je trouve ce marché très beau et dans l'air du temps. Les allées laissent beaucoup de place et j'apprécie l'omniprésence d'une grande luminosité de par l'installation de vitres extérieures ; elles apportent un design très esthétique et plongent le nouveau marché du Troisy dans un style moderne et sophistiqué. Les stands sont aménagés avec de l'électricité et sont un peu surélevés ; ce qui nous permettra de mieux organiser et stocker notre matériel. Nous sommes fiers de pouvoir travailler dans un lieu aussi soigné et croisons les doigts afin que les infrastructures soient quotidiennement entretenues de façon à préserver la beauté des

lieux ; à mon sens, il ne manque plus que la climatisation afin de garantir à notre clientèle un confort absolu en période estivale ».



Noelle Mestre, vendeuse de miel

« Je suis allée visiter le marché et y suis retournée pour réfléchir à mon étalage. J'ai été surprise par les carrés qui se trouvent devant et les allées assez grandes. Nous avons de l'espace et les puits de lumière sont très jolis. Quand tout sera éclairé ce sera très chouette. Je me sens vraiment très bien dans ce marché et on a bien fait de démolir l'ancien. D'ailleurs tous mes clients me disent qu'ils ont hâte de découvrir le nouveau marché du Troisy ».

UN STATIONNEMENT AMÉLIORÉ

La capacité du parking est passée de 150 à 197 places. 18 places sont réservées aux voitures électriques et 4 aux scooters électriques. Toutes sont équipées de bornes de rechargement. Afin que tout le monde puisse facilement s'orienter, la signalétique a également été revue. Plus claire, elle permet de mieux se diriger vers les sorties et entrées du marché. Par ailleurs, un parc à vélo avec 45 arceaux porte-vélo a été installé à l'extérieur.



**Robin Battini,
marchand de
produits italiens**

« Le Trosy est un marché magnifique. Il est digne d'une halle Boccuse à Lyon.

Il est non seulement neuf mais aussi très clair et propre. Beaucoup d'efforts et d'investissements financiers ont été faits pour les commerçants. Nous avons aussi participé à ces efforts car les stands et étals sont super. Le parking a bien été agrandi pour les clients. Les portes automatiques sont très pratiques et éviteront au froid et à la chaleur de rentrer. Les toilettes sont propres et spacieuses. En plus la résine au sol me donne l'impression de marcher sur une moquette. Je connais beaucoup de marchés et c'est celui dans lequel je me sens le mieux ».



**Martine Renier :
Présidente de
l'association des
commerçants**

« Je suis sur les marchés depuis très longtemps. En tant que présidente de l'association des commerçants, je constate d'abord que nous avons aussi eu la chance d'avoir un marché provisoire couvert qui nous a évité d'être dehors. Ensuite, concernant le nouveau marché du Trosy, il est très joli et bien agencé. Ce qui m'a le plus séduit lorsque je l'ai visité avant son ouverture c'est la clarté, le confort, l'espace et la convivialité qui s'en dégagent. Je comprends que les commerçants soient ravis d'y emménager. Enfin, grâce à ses allées très larges et ses puits de lumière, les clients vont certainement le trouver confortable ».

Il est très joli et bien agencé. Ce qui m'a le plus séduit lorsque je l'ai visité avant son ouverture c'est la clarté, le confort, l'espace et la convivialité qui s'en dégagent. Je comprends que les commerçants soient ravis d'y emménager. Enfin, grâce à ses allées très larges et ses puits de lumière, les clients vont certainement le trouver confortable ».

Informations pratiques

- Marché ouvert mardi et samedi de 8h à 13h30.
- Surface de 3 000 m2 avec 53 étals
- Offre diversifiée : viande, poisson, fromages, fruits et légumes et bio, restauration libanaise, asiatique, portugaise ...
- Garderie d'enfants à partir de 3 ans, assurée tous les samedis matin pour les parents clients du marché, avec coin bibliothèque
- Permanence des élus tous les samedis

27,5 millions
d'euros ont été investis pour rénover le marché du Trosy dont 4 millions par le Département.



PUBLICITÉ



Financer la protection

Depuis le 24 mai 2019 Clamart propose aux particuliers une aide financière pour se doter d'un système d'alarme. En près de deux ans ce dispositif a rencontré un franc succès !

Les Clamartois le savent bien : se procurer une alarme pour protéger son logement représente un coût certain. Pour limiter celui-ci, la Ville a décidé de participer à son financement. Les personnes qui installent une nouvelle alarme ou un nouveau dispositif de télésurveillance afin de sécuriser leur appartement ou leur maison peuvent bénéficier d'une aide qui peut atteindre 400 euros.

BÉNÉFICIER DE L'AIDE

Pour profiter de cette subvention c'est très simple. Une fois le système de protection installé, il suffit de remplir un formulaire sur le portail Clamart & Vous Infos / Démarches.

Celui-ci demande des précisions sur votre installation. Il faut également télécharger trois photos de l'installation ainsi que certaines pièces (facture, justificatif de domicile). La subvention est ensuite calculée en fonction du coût du dispositif et peut atteindre jusqu'à 50 % du montant réglé dans la limite de 400 euros. Elle est versée dans les 60 jours qui suivent.



Gaël Durand :

« J'ai acheté un système de télésurveillance avec caméra et un système de détection d'infraction classique. La

procédure pour obtenir la subvention de la mairie se fait en ligne ce qui est très pratique car il n'y a pas besoin de se déplacer. Le suivi a été bien fait et j'ai été remboursé en moins d'un mois. Sur le principe, je trouve plutôt malin d'accompagner les gens et ainsi contribuer à la baisse des cambriolages ». ■

Bon à savoir

Cette aide ne s'adresse pas qu'aux propriétaires. Les locataires peuvent aussi en bénéficier. Attention, avant d'installer un dispositif d'alarme ou de télésurveillance, ils doivent demander l'accord du propriétaire de leur logement et fournir une attestation de celui-ci stipulant son accord aux services municipaux.

190 foyers clamartois ont bénéficié de cette aide depuis 2019

TRANQUILLITÉ

Sécuriser la ville

Clamart dispose de 278 caméras de vidéoprotection. Elles permettent de dissuader et d'intervenir très rapidement en cas de problème.

Initiée en 2014 la vidéoprotection fait ses preuves à Clamart. Afin de bien mailler le territoire de la ville, la municipalité a installé de plus en plus de caméras au fil des années. Disposées discrètement tous les 150 mètres environ, elles sont utilisées en complément des effectifs de la police municipale. Les images qu'elles captent en permanence sont envoyées en temps réel au centre de supervision urbain (CSU). Dans celui-ci 8 opérateurs spécialisés appartenant à la police municipale et tenus à un devoir de discrétion peuvent visionner l'ensemble des rues de Clamart et surveiller quasiment la totalité de la commune.

UN DISPOSITIF EFFICACE

Les opérateurs ont pour mission d'alerter et de protéger. Concrètement, lorsqu'une situation anormale se produit, les opérateurs la signalent immédiatement à l'équipe de la police municipale qui se trouve le plus proche du lieu où se

déroule le problème. Cela a récemment été le cas lorsqu'à 2 h 30 du matin un opérateur vidéo remarque 3 personnes qui tentent d'ouvrir la grille de protection d'un commerce. N'y arrivant pas, ils tentent d'en forcer un second puis une pharmacie. Avertie rapidement par l'opérateur vidéo, la police municipale les interpelle en flagrant délit. Autre exemple, début 2021, un individu écumait les commerces du centre-ville en écoulant des faux billets. Après plusieurs plaintes et un signalement précis, les

opérateurs vidéo ont pu le suivre sur plusieurs caméras lorsqu'il est sorti d'un magasin. En coordonnant l'intervention de la police municipale, le CSU a permis son interpellation. Dans les prochaines années ce dispositif qui sécurise la ville est amené à monter en puissance. ■

84 affaires

ont été résolues en 2020 grâce à la vidéoprotection.



Des caméras utiles

Clamart a décidé d'équiper la police municipale de caméras piétons, pour établir un meilleur climat lors des différentes interventions au profit de la tranquillité publique.

« J'ai 30 années d'expérience dans la sécurité publique. J'ai donc vécu l'évolution des interventions qui peuvent parfois rapidement dégénérer. Pour les Clamartois c'est une garantie supplémentaire que la police municipale travaille dans le respect des règles. Ces caméras représentent un élément essentiel pour établir la vérité et ainsi, garantir les droits et les devoirs des différentes parties » explique Jean-Marc Legrand, le directeur de la sécurité et de la tranquillité publique de Clamart.

UN CADRE PRÉCIS

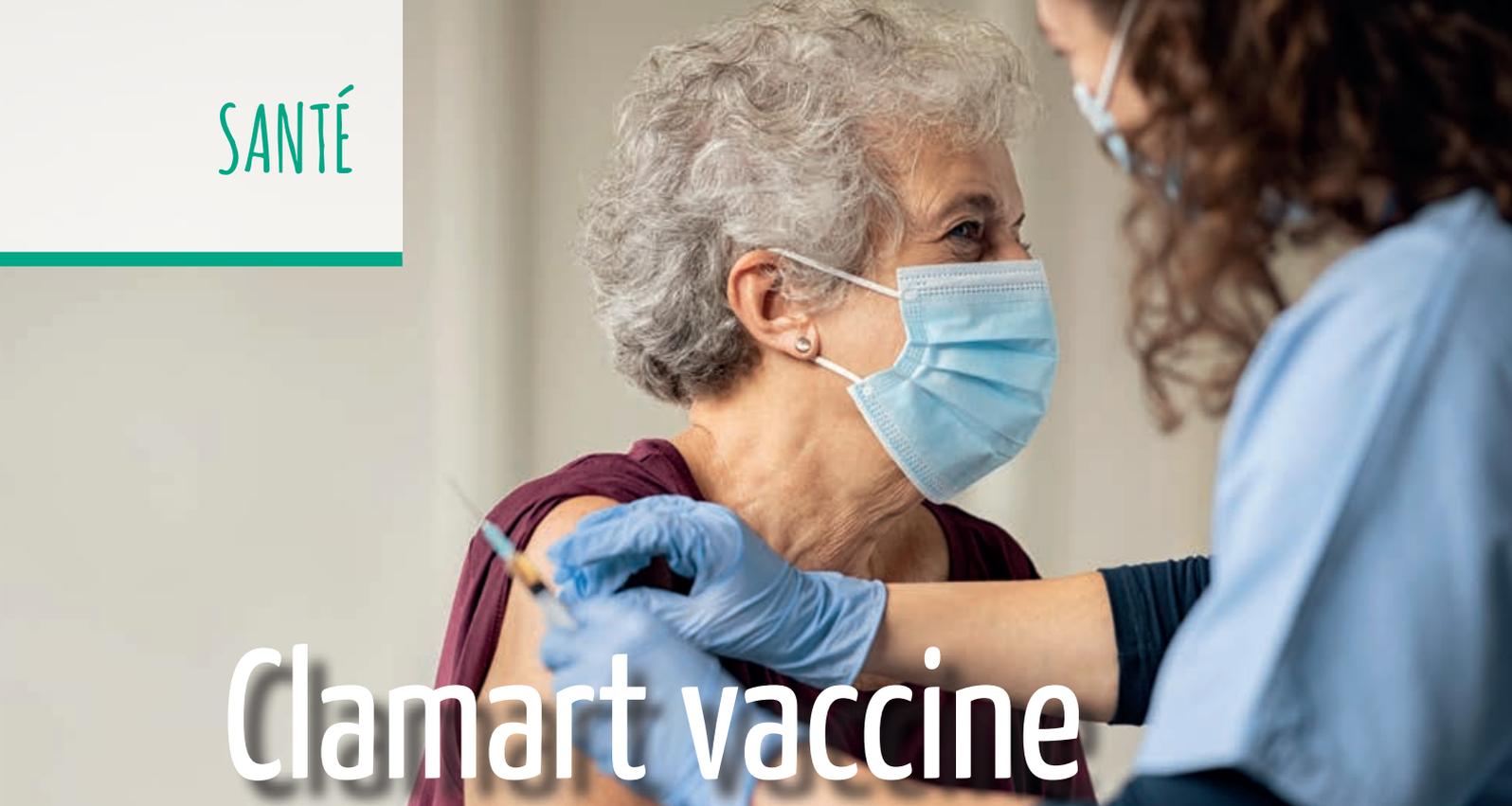
C'est le décret 2019-140 du 27 février 2019 qui autorise les agents de police municipaux à utiliser des caméras lors de leurs interventions. Depuis décembre dernier, les quatre brigades de la police municipale disposent de sept caméras. Portées de manière visible, elles sont activées dès qu'un policier est confronté à une situation qui dégénère avec quelqu'un ou intervient sur le lieu d'un délit supposé ou d'une infraction. La caméra enregistre les images et les sons, la localisation

ERIC HOMMAIS, ADOJOINT AU CHEF DE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

« Je me sers des caméras dans toutes mes missions quotidiennes. Elles sont très simples d'utilisation car il suffit d'appuyer sur un bouton pour enclencher l'enregistrement et une diode rouge visible de tous se déclenche. Depuis que j'utilise ces caméras les situations un peu conflictuelles sont apaisées. Dès qu'on dit aux personnes qu'elles sont filmées, elles baissent naturellement de ton au lieu de s'énerver. Grâce à ce dispositif il y a moins d'incidents. C'est vraiment bénéfique pour les policiers et les citoyens ».



géographique et l'heure de l'intervention. Elle indique également le matricule de l'agent qui porte le dispositif. L'intervention terminée, les données enregistrées sont transférées sur un logiciel sécurisé. Conservées pendant six mois, elles ne peuvent être consultées que dans le cadre d'une enquête judiciaire par un officier de police judiciaire. Ainsi, les personnes mises en causes ne peuvent plus nier les faits. L'utilisation de ces caméras garantit donc des interventions de police qui respectent strictement la loi et protègent à la fois les agents et les Clamartois. ■



Clamart vaccine

Grâce à une importante mobilisation de toutes les équipes municipales, le centre de vaccination clamartois a ouvert ses portes dès le 18 janvier. Malgré le manque de vaccins fournis, il s'avère très efficace et espère pouvoir monter en puissance en avril.

Au 26 mars, en seulement 20 journées d'ouvertures, le centre de vaccination clamartois avait déjà vacciné 7 160 personnes. Dépendant du nombre de doses de vaccins qui lui sont allouées chaque semaine, il n'a pas pu faire mieux. En avril, il espère bien recevoir plus de doses de vaccins et ainsi pouvoir vacciner jusqu'à 1 000 personnes par jour. Afin d'y parvenir près d'une vingtaine d'agents ainsi qu'une dizaine de médecins et autant d'infirmières sont mobilisés.

CONTINUER À ÊTRE EFFICACE
Afin d'éviter des listes d'attente trop longues, la municipalité ouvrira désormais les créneaux de vaccination dès qu'elle aura connaissance des doses qui lui sont allouées. Pour en bénéficier il suffit de cliquer sur le lien Doctolib disponible sur le site clamart.fr, de se rendre à l'accueil Clamart & vous ou d'appeler le 01 46 62 35 72 qui connaît en temps réel les créneaux disponibles. Par ailleurs, pour l'instant la vaccination est réservée aux personnes de plus de 70 ans ainsi qu'à celles souffrant

de comorbidité. Celles-ci doivent alors fournir un certificat médical précisant pourquoi elles sont éligibles. L'évolution des critères d'admissibilité est recensée en temps réel sur le site clamart.fr et sur ameli.fr / Hauts-de-Seine / Assuré / Covid 19 / Vaccination contre la Covid 19 / Qui peut se faire vacciner quand et comment. ■

1000

c'est le nombre
quotidien

de vaccinations que le centre de Clamart est actuellement capable de réaliser, ce qui fait de lui le centre qui a la plus grande capacité de vaccination dans les Hauts-de-Seine.

UN COÛT IMPORTANT

Si Clamart tient à vacciner tout le monde, il faut savoir que cela n'est pas sans générer des frais pour la commune. Clamart a en effet investi 60 378 euros pour que le centre de vaccination puisse ouvrir. Par ailleurs, chaque journée de vaccination coûte 9 580 euros à la ville. Depuis le 18 janvier, elle a donc dépensé plus de 250 000 euros pour permettre aux Clamartois de se protéger du coronavirus.

Une bonne organisation !

Président d'honneur de la Fédération des Médecins de France et généraliste à Clamart, le docteur Hamon donne de son temps au centre de vaccination. Il donne son avis sur cette opération.

Clamart Infos : Que pensez-vous du centre de vaccination de Clamart ?

Jean-Paul Hamon : Dès le premier jour j'ai dit sur Twitter que c'était un centre 5 étoiles. Il est remarquablement organisé et les gens y sont bien pris en charge. Au fil des jours, il a su s'adapter en mettant en place deux secrétariats d'accueil.

C. I. : Comment réagissent les Clamartois qui y viennent ?

J-P H. : Manifestement ils sont tellement impatients que le samedi 6 mars ils arrivaient avec une heure d'avance ! Tout le monde vient avec le sourire et se sent soulagé d'être

vacciné. Je n'ai pas vu une once d'inquiétude. Toutes les personnes sont ravies et enchantées.

C. I. : Comment envisagez-vous l'avenir ?

J-P H. : Tout dépendra des vaccins mis à disposition. Si nous avons plus de vaccins, l'engagement de la municipalité, des médecins et infirmières nous permettrait certainement de vacciner 5 000 personnes chaque semaine à Clamart. D'autant que le personnel médical a montré qu'il est capable d'une mobilisation exceptionnelle. Il faut que la campagne de communication soit suivie

d'effet. Parallèlement il faut continuer à appliquer les gestes barrières. A plus long terme je constate que les vaccins ARN s'adaptent rapidement aux variants. Même si ce n'est pas simple, on va s'en sortir ! ■

Un nouveau médecin



Depuis le 15 mars, le docteur Pauline Huau reçoit les Clamartois au centre de santé Jaurès. Elle consulte les lundis de 9h à 12h et de 14h à 18h en privilégiant les rendez-vous gynécologiques. Les mardis de 14h à 18h elle reçoit également mais plutôt pour des consultations de médecine générale.





Favoriser l'emploi

Vallée Sud-Grand Paris aide les personnes au chômage à retrouver une activité professionnelle et à se former. Le Territoire a créé un guichet unique de l'emploi.

204 764 personnes exercent une activité professionnelle au sein du territoire Vallée Sud-Grand Paris. Si ce chiffre impressionne, il ne doit pas faire oublier que près de 30 000 personnes sont actuellement en recherche d'emploi. Le Territoire a donc mis en place une structure spécifique qui s'appelle le Groupement d'intérêt public (GIP) Vallée Sud Emploi pour les aider.



©Photos : VSGP

UN PARCOURS SIMPLE ET EFFICACE

Pour bénéficier d'un soutien, il suffit de s'inscrire en envoyant un mail à contact.emploi@valleesud.fr ou d'appeler le 01 55 59 44 95. Un conseiller spécialisé en emploi et formation reçoit ensuite la personne. Avec elle il va établir un diagnostic, un projet professionnel et définir les actions à mettre en place. Ensuite le conseiller

participe à la mise en relation avec les employeurs ou les organismes de formation.

UN DISPOSITIF POUR LES JEUNES

Vallée Sud-Grand Paris a aussi décidé de porter une attention spécifique aux jeunes de 16 à 25 ans. En plus du parcours classique, ils bénéficient d'un diagnostic approfondi afin de dépasser les difficultés qu'ils rencontrent. Ensuite, ils peuvent suivre un accompagnement spécifique pour bien comprendre les aides dont ils peuvent bénéficier pour se former et trouver plus facilement un emploi. En 2020, sur les 2 600 jeunes accompagnés, 725 ont trouvé un emploi, 161 un contrat en alternance et

369 ont monté un projet de formation. Grâce à ces performances ainsi qu'à ce dispositif spécifique, en 2019, la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) a décerné au Territoire le titre de mission locale la plus performante d'Île-de-France. ■

En 2020

282 jeunes clamartois ont été accompagnés. 80 ont trouvé un emploi, 24 sont en apprentissage et 29 en formation.



REINE BEFIDI

« Je suis en master de communication digitale et quand je suis arrivée sur Clamart j'avais du mal à trouver une alternance. J'ai pris contact avec Vallée Sud-Grand Paris et quelqu'un m'a appelée pour me demander où j'en étais de mon projet professionnel. Il m'a ensuite mis en contact avec une personne qui m'a permis de me préparer aux entretiens de recrutement.

Elle m'a aussi donné des conseils pour mon CV. J'ai ensuite été suivie par une autre personne qui m'envoyait des offres. Je trouve que ce service est efficace car il suit vraiment les jeunes et ne nous lâche pas ».

Réutiliser les bornes électriques

Depuis le 15 mars, 6 bornes de recharge électrique sont à la disposition des Clamartois.

Lancé en 2011, le service de voitures électriques en libre service Autolib' s'est arrêté le 31 juillet 2018. Depuis ses bornes sont restées installées. Plutôt que de les laisser en déshérence sans être utiles, l'équipe municipale a décidé de leur donner une seconde vie.

DES AVANTAGES MULTIPLES

Adapter les bornes pour que les Clamartois puissent en profiter présente de nombreux intérêts. Premier d'entre eux, réutiliser des infrastructures déjà existantes évite de nombreux travaux de voirie qui pourraient déranger les habitants. Ensuite, la durée d'installation ou de remise à niveau des bornes de recharge est réduite par rapport à l'installation de nouvelles bornes.

PROPOSER UNE NOUVELLE OFFRE

Dans un premier temps la municipalité a décidé de réactiver quatre des douze stations présentes à Clamart. Afin de bien mailler la ville, les bornes mises en fonctionnement se situent sur le Haut et le Bas Clamart.

DES TARIFS ATTRACTIFS

Clamart a décidé de confier leur exploitation à la société E55C. Celle-ci a choisi d'avoir une politique de prix accessible. Ainsi, le rechargement sur les bornes délivrant 7,4 kW sera de 1,50€ par heure et de 3,50€ par heure pour les bornes délivrant 22 kW. Ces tarifs sont en moyenne inférieurs de 17 à 38 % par rapport à ceux pratiqués par les autres opérateurs. Pour utiliser les bornes des stations, il suffira d'utiliser la carte d'abonnement fournie lors de l'achat de son véhicule électrique.

LOCALISATION DES BORNES :

Déjà en fonctionnement :

- 233, avenue du Général de Gaulle
- Place Ferrari

À ouvrir prochainement :

- 137, avenue Jean Jaurès
- 40, rue Victor Hugo
- station de la Gare
- 199 rue de la porte de Trivaux

Le réseau Electric 55 Charging est totalement interopérable. Plus de 85 cartes et applications de recharge (ex: Chargemap, KiWhi Pass, Plugsurfing...) permettent un accès multi-réseaux aux bornes. ■

Vive l'électrique

Annoncées comme moins polluantes et moins génératrices d'émissions de CO², les voitures électriques séduisent de plus en plus. Si en 2019 près de 43 000 ont été immatriculés en France, en 2020 le chiffre est passé à plus de 110 000 véhicules électriques. Cela montre un fort engouement pour ce moyen de transport. Grâce à ses bornes, Clamart permettra désormais aux habitants de recharger plus facilement leurs voitures électriques.



ZOOM

Autisme : poursuivre les efforts

Samuel Le Bihan et Florent Chapel ont créé la plateforme Autisme info service. Ils expliquent son rôle.



©Photo : Jean-Baptiste Mariou

Clamart Infos : Pourquoi avez-vous fondé cette plateforme ?

Samuel Le Bihan : Il n'y avait rien avant ! En revenant d'un événement consacré à l'autisme je me suis rendu compte que beaucoup de personnes étaient là pour poser des questions et se sentir moins seules. J'ai appelé Florent pour lui dire qu'il fallait qu'on crée quelque chose pour remédier à cette situation.

Florent Chapel : Il n'existait pas de dispositif national pour aider les familles. L'idée de Samuel m'a paru excellente et nous avons donc œuvré pour qu'elle voit le jour.

C. I. : A quoi sert cette plateforme ?

Samuel Le Bihan : A accompagner en apportant de l'information, des conseils, de l'aide... C'est aussi un territoire d'expression.

Florent Chapel : En appelant le 08 00 71 40 40 elle permet également de connaître ses droits, de trouver les écoles capables d'accueillir des enfants autistes, les associations proches de chez soi, etc. Tout est détaillé sur le site www.autismeinfoservice.fr

C. I. : Quelle est la situation de l'autisme en France aujourd'hui ?

Samuel Le Bihan : Elle a pas mal évolué. Si la position habituelle consiste toujours à hurler, il faut aussi célébrer les réussites car elles encouragent à faire plus. Le gouvernement a mis beaucoup de moyens et des efforts ont été faits. Maintenant il faut continuer car ce qui se joue c'est l'intégration de gens différents dans nos sociétés. Par exemple, les médecins spécialisés sont débordés. Il faut stimuler les jeunes étudiants à s'intéresser à l'autisme car sortir un enfant de sa bulle c'est une belle victoire !

Florent Chapel : En France l'autisme concerne 700 000 personnes et touche 1 million d'accompagnants

et 2 millions d'aidants. Être autiste n'est pas facile... Mais la situation s'améliore.

C. I. : Que pensez-vous des initiatives de Clamart pour sensibiliser à l'autisme ?

Florent Chapel : Le siège de l'association se trouve à Clamart. Ici le handicap est un vrai sujet qui est en train de monter en puissance. Les initiatives de la commune sont sympathiques car elles parlent à tous les Clamartois. Je souhaite néanmoins qu'il y en ait encore plus et que le département crée des lieux pour accueillir les enfants autistes. ■

Clamart se mobilise

Afin de sensibiliser les Clamartois à l'autisme, la Ville organise plusieurs actions :

- **Conférence** en visio sur le thème « L'inclusion scolaire des enfants dans le spectre d'autisme », samedi 10 avril de 17h à 18h, diffusée sur le site clamart.fr et la page Facebook de la Ville, avec l'intervention de Florent CHAPEL, co-fondateur et co-Président de l'association Autisme info-service ; Natassa YANNACA: docteur en Psychologie Clinique et en Psychopathologie de l'enfant, spécialiste du syndrome d'asperger ; Anne-Sophie PEYLE, présidente de l'association Autistes Sans Frontières 92.
- **Exposition** « Glorious Heroes », mettant en lumière des parents d'enfants autistes, au centre de vaccination et sur le site clamart.fr tout le mois d'avril.
- **Illumination** de l'Hôtel de Ville en bleu du 2 au 6 avril



Dominique Borg « J'ai eu un coup de cœur pour Clamart »

Clamartoise depuis plus de dix ans, la créatrice de costumes et comédienne a une carrière exemplaire.

Clamart Infos : Quel regard portez-vous sur votre parcours ?

Dominique Borg : Il est très vaste ! Ma mère Anne Béranger étant polyvalente, elle m'a appris à l'être aussi. J'ai donc été comédienne, auteure, metteur en scène, décoratrice, créatrice de costumes... J'ai aimé me confronter à différents univers et quand j'y repense, je ne regrette rien.

C. I. : Quelles créations vous ont le plus marquée ?

D. B. : En premier je dirais les costumes de Camille Claudel et du Pacte des loups. Mais je ne peux m'empêcher d'ajouter ceux des comédies musicales comme Roméo et Juliette, Le Roi Soleil, Cléopâtre, et Dracula... que j'ai fait avec Kamel Ouali. Avec lui j'ai pu me dépasser car il me demandait de relever les défis les plus fous. Enfin, je dirais celles que je prépare actuellement dans mon atelier clamartois pour le film réalisé par Joséé Dayan qui sera consacré à

Diane de Poitiers et dans lequel je créerai les costumes pour Isabelle Adjani.

C. I. : Vous avez été récompensée par deux Césars et deux Molières. Que représentent ces récompenses ?

D. B. : Tout artiste manque de confiance en lui et quand on reçoit de telles récompenses, c'est merveilleux. C'est donc un grand honneur d'avoir été primée ainsi.

C. I. : Que pensez-vous de Clamart ?

D. B. : C'est une banlieue accueillante et sereine. Quand j'ai quitté Paris, tous mes amis m'ont dit que j'étais folle. Plusieurs d'entre eux étaient convaincus que je n'y resterais pas plus de 6 mois. Et pourtant, j'y habite désormais depuis onze ans. Je m'y suis même mariée il y a cinq ans !

C. I. : Quels y sont vos lieux préférés ?

D. B. : Le marché du Trosy qui vient de rouvrir. J'adore y faire les courses le samedi avec mon mari.

J'aime aussi particulièrement la forêt où je me promène souvent, la piscine... Et surtout ma maison perdue dans la nature qui a été un vrai coup de cœur. C'est la maison du sculpteur Andras Beck dont la sculpture « La lueur » se dresse sur la place des gardes à Clamart.

C. I. : Si vous deviez créer un costume pour Clamart, à quoi ressemblerait-il ?

D. B. : Ce serait un costume de femme que je personnifierais avec des couleurs, de la nature et un mélange de sophistication et de simplicité. Je dirais donc une robe poétique féérique comme dans les dessins de Granville et de Beatrix Potter. ■

PUBLICITÉ



Voir la vidéo sur clamart.fr

1

1 LE CLAM EXPRESS VIENT AUX JEUNES

Au mois de mars, le dispositif mis en place par Vallée Sud Grand Paris, a été présenté aux jeunes collégiens et lycéens, près des établissements scolaires.

Ce moyen de transport a séduit les jeunes du fait de sa souplesse : une amplitude horaire (7h30 à 20h30 du lundi au samedi) et une simplicité de réservation du trajet (d'1 h à un mois avant le départ souhaité) en un clic sur l'application mobile ou sur le site internet Clam'Express.



GRAND ANGLE

2

2 RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DES CENTRES DE LOISIRS

Durant les vacances de février, les enfants ont pu profiter de nombreuses activités dans les accueils de loisirs des écoles de la Ville : création d'une ville futuriste par les enfants, leçon de pilotage d'avions lors d'un stage de simulateur de vol, programmation de robot et activités cérébrales, ...



3

3 4 PRINTEMPS DE L'ÉGALITÉ, LE VÉLO A DES « ELLES »

A l'occasion du Printemps de l'égalité organisé par la Ville, plusieurs animations ont été proposées sur le thème du vélo :

De nombreuses Clamartaises ont pu faire graver gratuitement leur vélo en partenariat avec les Dérailleurs de Clamart ; ou s'offrir des accessoires pour vélo à partir de bâches recyclées proposés par le Rayon vert.



4



5

5 LES « JEUDIS CONTÉS »

Depuis mars, les élèves découvrent les « jeudis contés » sur la pause méridienne des accueils de loisirs. La médiathèque se déplace dans les structures. Au programme : la découverte de nouveaux contes lus par des conteurs professionnels.

PUBLICITÉ

S'émerveiller différemment

Pour que les Clamartois continuent à bénéficier d'une offre culturelle, la Ville et le centre d'art contemporain Chanut ne manquent pas d'idées !

Centre d'art
contemporain
Chanut

Le contexte sanitaire contraint les établissements culturels à rester fermés. Pour autant, différentes initiatives voient le jour.

DÉCOUVRIR CLAMART AUTREMENT

La ville fourmille de petits trésors à explorer grâce à la web appli *Clamart ma ville* ! En toute sécurité et autonomie, avec un smartphone, elle propose de nouvelles expériences de balades et parcours individuels. En complément des 15 sites déjà disponibles (Bois de Clamart, les vignes, les blanchisseries...) elle offrira un nouveau point d'intérêt sur la Cité Boigues courant avril. Pour utiliser la web appli, il

suffit de se connecter sur **patrimoine.clamart.fr** et de choisir entre parcours libre et balades programmées, puis de se laisser guider. En cliquant sur les différentes puces, les Clamartois découvriront les pépites de la ville en images, texte ou vidéo.

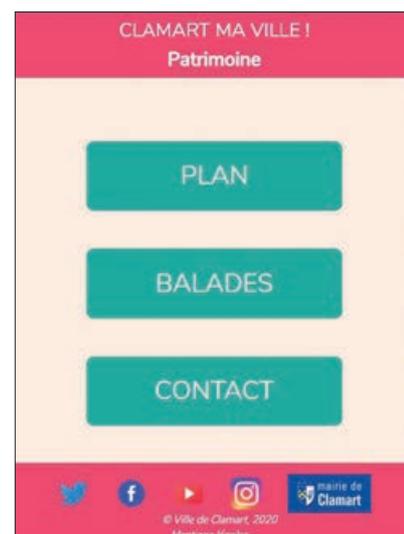
LE CACC SE MOBILISE

Actuellement fermé au public, le centre d'art contemporain Chanut (CACC) travaille activement à sa prochaine programmation. Il vient ainsi d'organiser le concours de résidences à distance *Slow Motion*. 74 binômes artiste/professionnel de l'art ont candidaté. Après étude de leurs dossiers par des experts, trois formations

artistiques ont été retenues. La première constituée d'Elsa Brès et d'Elise Florenty prépare un moyen-métrage sur les luttes féministes. La seconde est formée par Auriane Preud'homme, Roxanne Maillet et Camille Videcoq. Elles vont élaborer un deuxième numéro de la revue *Phylactère* centré sur la performance. Formé par Aurélie Faure et Tony Regazzoni, le troisième binôme s'intéresse au modèle de la discothèque et aux rituels de la nuit. L'ensemble de ces recherches sera visible au CACC ou sur Internet dans les prochains mois. ■



Cité Boigues



PUBLICITÉ



Redécouvrir le vélo

Ecologiques, simples et pratiques, les déplacements à bicyclette sont de plus en plus tendance. Le CSM Clamart Cyclisme 92 propose des sessions de remise en selle aux Clamartois.

Développement des pistes cyclables, démultiplication des parkings sécurisés pour les cycles... à Clamart il devient de plus en plus facile de se déplacer sereinement à vélo. Reste que nombre d'habitants craignent encore de tomber et ne maîtrisent pas bien ce moyen de déplacement. Afin d'y remédier, le CSM Clamart Cyclisme 92 propose une « remise en selle ».

UN PROGRAMME SIMPLE

Pour rassurer les Clamartois qui hésitent à utiliser un vélo, Stéphane Penhoët, coach vélo santé au sein du CSM Clamart Cyclisme 92, a décidé de proposer une heure et demie de formation. Celle-ci se déroule de manière théorique et pratique. Après avoir identifié les besoins personnalisés des participants, leurs vélos sont examinés pour savoir s'ils sont conformes aux dernières normes. Ensuite, plusieurs exercices tels que la

maitrise du cycle à une main, le travail de l'équilibre... sont proposés. Les participants apprennent aussi à mieux utiliser leurs freins car ils ont naturellement tendance à craindre de faire un soleil en partant devant. Ils sont également initiés à l'utilisation rationnelle des vitesses, à l'attention à porter autour de soi et reçoivent quelques notions pour mieux comprendre le code de la route avant de circuler dans quelques rues de la ville. « Je constate une vraie demande de gens

qui aimeraient bien faire du vélo mais n'osent pas car ils ne se sentent pas à l'aise. Dans les prochains mois, le club veut continuer à proposer ces remises à niveau et formations pour motiver les gens à se déplacer davantage à vélo. Il ne faut jamais oublier que c'est un moyen de locomotion écologique et agréable » explique Stéphane Penhoët. Tous les Clamartois intéressés peuvent simplement s'inscrire en se connectant sur csmcvelo.com ou en envoyant un mail à contact@csmcvelo.com ■

UN CLUB DYNAMIQUE

Fondé en 1945, le club cycliste de Clamart compte aujourd'hui plus de 117 adhérents. Plusieurs d'entre eux ont intégré les équipes régionales et nationales de la fédération française de cyclisme. Encore mieux, deux autres qui ont été formés au club courent actuellement dans des équipes professionnelles qui participent au Tour de France. Tout au long de l'année, le CSM Clamart Cyclisme 92 participe à des compétitions de piste, VTT, course sur route. Actuellement, il développe sa section loisirs en proposant des sorties qui permettent de se balader.

CSC : le programme d'avril



Adultes :

- **Café des parents.**
- **Mardi 13 avril de 9h45 à 11h45.** Non payant, sur inscription
- **Pendant les vacances du 19 au 30 avril 2021**
- AU CSC : Organisation de stages pour les enfants et ateliers parents-enfants.
- **Ludothèque :**
- **Le drive de jeux continue.** Chaque famille inscrite sur Clamart et Vous a la possibilité d'emprunter 3 jeux pour un mois en consultant des catalogues de jeux en ligne : <https://www.clamart.fr/fr/loisirs-a-tout-age/ludotheque>
- **7 avril 2021 de 14h30 à 15h30 et de 16h00 à 17h00 :** animation après-midi jeux vidéo pour enfants à partir de 8 ans. Sur inscription
- **Pendant les vacances du 19 au 30 avril 2021**
- **Matinées motricité de 9h30 à 11h30 :** enfants (0-5 ans) accompagnés d'un adulte. Sur inscription
- **Après-midi de 14h à 15h, de 15h30 à 16h30 et de 16h45 à 17h30 :** Découvertes de jeux de mots et jeux d'animaux Sur inscription

Renseignements et inscriptions :

CSC du Pavé Blanc, 44 route du Pavé blanc
01 71 16 75 50 – cscpaveblanc@clamart.fr

Fête de la musique : Appel à candidatures



Vous chantez ou vous êtes musiciens ? En solo, duo ou groupes, préparez-vous à renouer avec la tradition de la Fête de la Musique et à investir les espaces mis à disposition par la Ville. À vos instruments, micros et partitions ! Pour vous inscrire, remplissez le formulaire en ligne sur

clamart.fr jusqu'au 16 mai 2021. Plus d'infos : 01 46 62 37 98 ou fdlm@clamart.fr ■

Dispositif primo-accédants, une aide financière aux Clamartois

Afin de donner un coup de pouce aux Clamartois pour leur accession à la propriété, la Ville poursuit son dispositif « primo-accédants ». Quelques conditions sont à remplir : habiter Clamart depuis au moins deux ans, acheter dans l'ancien (plus de 5 ans), ne jamais avoir été propriétaire, avoir des revenus qui n'excèdent pas les plafonds fixés par le prêt à taux zéro en zone A bis et enfin le logement acheté devra servir de résidence principale.

Cette aide prend la forme d'une subvention mensuelle de la commune de cent euros pendant cinq ans. Si vous êtes éligible à cette aide, afin de pouvoir en bénéficier prenez rendez-vous via le site clamart.fr rubrique Infos & démarches / Urbanisme, habitat, travaux / Aide aux primo-accédants. ■

Elections départementales et régionales les 13 et 20 juin

Un décret fixe la date du premier tour au dimanche 13 juin 2021 et celle du second tour éventuel au dimanche 20 juin 2021.

Les bureaux de vote à Clamart seront au nombre de 37 incluant les 35 bureaux habituels et 2 bureaux supplémentaires à Plaine Sud et Panorama.

Le scrutin sera organisé dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, sont à déposer au plus tard le **vendredi 7 mai 2021**. Les usagers peuvent s'inscrire en ligne sur www.clamart.fr, ou au guichet Clamart & Vous, place Maurice Gunsbourg.

Pour tout renseignement, contactez le 01 46 62 35 35.

Procurations

La loi autorise désormais les électeurs à être porteurs de deux procurations (contre une auparavant, sauf lorsque celle-ci était établie à l'étranger). Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant. Cette démarche a d'ailleurs été en partie dématérialisée à l'occasion des prochaines élections afin de simplifier le processus et de s'adapter au contexte sanitaire.

Pensez à vérifier votre situation électorale en amont

Pour savoir où vous êtes inscrits, rendez-vous sur le site de la Ville, rubrique Infos et démarches / Elections ■

Récit **Ma famille de guerre**



Claude Aurières, Clamartois, est accueilli avec son frère Michel dans une famille, à la campagne, de juillet 1942 à juillet 1945. Entre bombardements et rationnement de nourriture, la Ville de Paris propose aux familles nombreuses et nécessiteuses d'envoyer leurs enfants en sécurité. Une mère, seule depuis le décès de son mari, accepte le cœur lourd de confier deux de ses enfants. Accueillis dans une ferme de Beaulon dans l'Allier, Claude Aurières raconte leur histoire dans un livre touchant. Des liens forts l'unissent à sa « famille de guerre » au sein de laquelle ils vivront trois belles années dans cette période trouble.

Ma famille de guerre- Claude Aurières. Cet ouvrage auto édité est disponible sur Amazon. Vous pouvez aussi vous le procurer au 07 68 04 05 82. ■

Agenda des **associations**

Retrouvez l'actualité des associations dans la rubrique **Agenda du site de la Ville clamart.fr**

Enquête publique

Concernant le permis d'aménagement du quartier Pavé Blanc – I3F, nommé « Opération Le Nôtre »

Elle a lieu du lundi 22 mars 8h30 au vendredi 23 avril 17h30. Tous les éléments du dossier seront tenus à la disposition du public, qui pourra consigner ses observations auprès de la Direction de l'urbanisme et du logement, au centre administratif (3e étage, 1-5 avenue Jean Jaurès), aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier sera également mis en ligne sur le site : <http://permis-amenager-lenotre-clamart.enquetepublique.net>.

Le commissaire enquêteur recevra

- à la Direction de l'urbanisme et du logement, les :
 - Jeudi 08 avril de 13h30 à 17h30
 - Vendredi 23 avril de 13h30 à 17h30
- Prise de rendez-vous sur le site : <http://permis-amenager-lenotre-clamart.enquetepublique.net>
- Par téléphone, le mardi 13 avril de 9h à 12h
- Ceux qui désirent écrire au commissaire enquêteur pourront le faire par courrier et sous enveloppe cachetée à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville - M. Jean-Jacques MINARD - Commissaire enquêteur - Place Maurice Gunsbourg - 92140 Clamart
par courriel : permis-amenager-lenotre-clamart@enquetepublique.net ■

Inscription au colis de Printemps * Les inscriptions se déroulent du mardi 6 avril au vendredi 16 avril 2021
Coupon de réservation du colis de printemps (à partir de 65 ans) :

Madame NOM : PRENOM :

Date de naissance :

Monsieur NOM : PRENOM :

Date de naissance :

Adresse : Tel :

Cocher le lieu de retrait de votre colis :

- centre culturel de la Fourche, 216 avenue Jean Jaurès
 Marché du Trosy, 22 rue Paul Vaillant couturier
 maison de quartier du Jardin Parisien, 20 rue du Parc
 centre culturel du Pavé Blanc, 44 route du Pavé Blanc
 centre André Charré, 10 route de la Garenne

Joindre avec le coupon les photocopies de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois

Le coupon est à **déposer jusqu'au 16 avril 2021** dans l'une des urnes des clubs améthyste ou à envoyer par courrier au CCAS, 30 rue Gabriel Péri.

Vous pouvez aussi faire votre inscription en ligne sur le site de la Ville : www.clamart.fr

PUBLICITÉ



Au service des jeunes

Clamart dispose désormais d'un compte Instagram pour les 13-25 ans. La Ville organise aussi de nouvelles formations au baby-sitting.

Pour répondre aux besoins et aux interrogations spécifiques des jeunes Clamartois, Clamart vient de lancer un compte Instagram dédié à la Jeunesse. En service depuis mars, le compte instagram @LaTeamClamart informe les jeunes des dispositifs mis en place par la commune qui les concernent directement. Volontairement dédié à un panel large regroupant les 13/25 ans, @LaTeamClamart proposera des portraits de collégiens et de lycéens, des interviews de jeunes Clamartois ayant bénéficié des différentes aides proposées par la Ville mais aussi des bons plans ou des événements qui leurs sont consacrés. Afin d'être plus proche des préoccupations des 17/25 ans, @LaTeamClamart publiera régulièrement des informations concernant l'insertion et l'emploi, des événements proposés par le Territoire Vallée Sud-Grand Paris et tous les liens utiles concernant l'accompagnement proposé par les services municipaux dans ce domaine.

@LaTeamClamart reliaera également des informations pratiques et des programmes d'activités durant les vacances scolaires ainsi que les événements festifs dès que la crise sanitaire le permettra. Pour ne rien rater il suffit de s'abonner.

AVANCER, CRÉER, POSITIVER

Les 26, 28 et 29 avril prochain, le service jeunesse propose aux jeunes Clamartois de 16 à 25 ans une formation au baby-sitting. En échange d'une participation financière de 15 euros, les participants bénéficieront d'apports pratiques et théoriques sur les soins et l'hygiène, l'alimentation, le développement et le rythme de l'enfant, les activités ludiques mais aussi la prévention des risques domestiques. Ils suivront aussi la formation PSC1 (Protection et Secours Civiques de niveau 1).

Une partie sera consacrée au droit du travail, à la rémunération et l'écriture d'un CV. Attention seulement 10 places sont disponibles.

Les inscriptions ont lieu du lundi 29 mars au vendredi 16 avril à la maison de la jeunesse au 17 avenue Jean Baptiste Clément. Il est aussi possible de s'inscrire en téléchargeant le formulaire sur clamart.fr et en le renvoyant à l'adresse mail jeunesse@clamart.fr ■



PUBLICITÉ

« **La Tribune libre permet à toutes les tendances politiques représentées dans le Conseil municipal (qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition) de s'exprimer à chaque numéro de Clamart Infos. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés.** »

Jean-Didier Berger, Maire de Clamart

Majorité

CLAMART EN TOUTE SÉRÉNITÉ

« **Dogmatisme et incompétence, les nouveaux marqueurs d'une opposition aux abois** »

Après le Tour de France, le sapin de Noël et autres traditions, c'est un des piliers de notre vivre ensemble, l'école, qui est désormais attaqué par les nouveaux démagogues rouges, habillés de verts.

Voilà que sous prétexte de crise sanitaire, la Ville de Lyon, nouvellement « Europe Ecologie Les Verts » a décidé de retirer purement et simplement la viande des assiettes des élèves. Une nouvelle mesure aux allures de tambouille idéologique qui n'a rien à voir avec l'intérêt général. Car ne nous y trompons pas, c'est bien une nouvelle illustration du dogmatisme autant que de l'incompétence de cette nouvelle majorité aux commandes de quelques grandes villes dont il s'agit.

À qui peut-on faire croire que depuis un an de crise sanitaire, les municipalités ne seraient toujours pas capables de s'organiser pour remédier aux difficultés logistiques dues au virus ? À Clamart, comme dans les dizaines de milliers d'autres villes de France, nous avons tout mis en œuvre pour continuer à servir des repas complets à nos enfants ! Pourquoi pas à Lyon ?

C'est ainsi que nous proposons, au contraire d'une politique doctrinaire, le double choix du plat principal et faisons prévaloir la santé des enfants et l'équilibre nutritionnel en maintenant la diversité alimentaire dans les assiettes. À Clamart, nous agissons dans l'intérêt de tous, car n'oublions pas que pour un certain nombre d'enfants, le repas à la cantine scolaire est le plus équilibré de la journée. À Clamart, ce qui nous intéresse, c'est d'être pourvoyeurs de solutions, pas de privations.

Autre sujet, même posture, cette fois au sein même de notre Conseil municipal : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dite, « TEOM », compétence des Territoires. Les élus de l'opposition EELV et En Marche, méconnaissant totalement le sujet, ont affirmé haut et fort que les habitants de Vallée Sud-Grand Paris payaient trop de TEOM. C'est faux ! Définitivement, l'opposition semble préférer les postures dogmatiques plutôt que de travailler ses dossiers. Depuis 4 ans la TEOM baisse tous les ans et va continuer de baisser pendant au moins 6 ans. En 2027, ce seront presque 1,5 millions d'euros qui seront rendus annuellement aux contribuables. La plus grosse baisse historique de cette taxe ! Rappelons que lorsque la gauche dirigeait l'intercommunalité, elle l'avait augmentée à 5 reprises ! Aujourd'hui, le Préfet les a déjugés, l'Assemblée territoriale a rejeté leur recours et même la presse a refait les calculs et confirmé que nous avions raison !

Alors oui nous sommes fiers d'avoir fait les choix de bonne gestion et de mutualisation pour ce service, lui permettant de dégager un excédent. Un excédent qui a non seulement permis de réduire l'impôt de nos concitoyens du Territoire mais également d'investir pour demain : achat de bennes à hydrogène, ramassage à la demande des encombrants, valorisation des biodéchets, distribution gratuite de composteurs, ... La liste est longue des investissements que nous consacrons à la transformation écologique de ce service territorial.

Nos opposants peuvent donc faire toute la fumée et toute la démagogie qu'ils veulent, à la fin de cette inutile, pour ne pas dire ridicule polémique, les comptes sont là : il y a des élus qui ont augmenté les impôts, et il y a des élus qui les baissent et investissent pour l'avenir. Nous, nous avons fait le choix de la seconde option, au service de nos concitoyens.

Opposition

CLAMART CITOYENNE

Didier Dincher, Agnès Hartemann, Pierre Carrive, Nathalie Mangedard-Bloch, Philippe Saunier, Christine Genty, David Huynh

Les requins de l'immobilier cernent les 3F.

Le quartier dit des 3F, au carrefour Georges Pompidou, est soumis à rude épreuve. Il vient de subir une lourde rénovation, qui s'est terminée en 2015 et a coûté 30 millions d'euros.

Le quartier, situé près du bois, est aéré et agréable. Mais la population, qui y habite 750 logements sociaux depuis des générations, ne convient pas au Maire. D'autant que l'arrivée du tramway a valorisé les terrains. Malgré le très lourd coût environnemental d'une destruction/reconstruction, le Maire a décidé de tout raser pour densifier (+ 300 logements), pour le plus grand bénéfice des promoteurs.

On n'offre évidemment pas aux habitants la possibilité d'être relogés sur place. Leur quartier étant enfin désenclavé, ils n'ont plus qu'à partir ! Affichage de permis de démolir alors que les logements sont encore occupés, démolition des box de parking, relogement ailleurs avec un rapport loyer/qualité/surface dégradé... la souffrance des habitants est palpable. Les commerces, le café, seront remplacés aussi par des immeubles. L'affaire doit être la plus rentable possible...

Nous appelons tous les Clamartois à venir s'exprimer sur ce choix d'urbanisme, véritable gâchis humain, écologique et économique, lors de l'enquête d'utilité publique du 22 mars au 23 avril (<http://permis-aménager-lenotre-clamart.enquetepublique.net>).

Les promoteurs s'enrichissent, mais pas nous.

Le Maire se vante de faire des affaires juteuses en achetant et revendant les terrains clamartois aux promoteurs. Pourtant les caisses de la ville ne se remplissent pas suffisamment. Cette frénésie immobilière (un nouveau projet d'envergure est annoncé rue de Versailles) est une fuite en avant. Acheter, revendre, densifier, acheter, revendre, densifier...

Mais pour payer les projets non immobiliers, dont les coûts non maîtrisés dérapent (stade Hunebelle 50M€, marché du Trosy 27M€, vidéosurveillance 5m€...), la ville est obligée d'emprunter ! Avec 110M€ de dette (soit 2000€ par Clamartois), Clamart est dorénavant la 32e ville la plus endettée de France.

Contactez-nous sur Twitter, Facebook et sur clamart-citoyenne.fr

DÉMOCRATES CLAMARTOIS

Stephane Dehoche, Chantal Duvold, Stéphane Astic, Silvine Dos Santos

Construisons pour demain...

La transformation de notre ville se poursuit pour permettre le renouvellement de l'habitat ancien, et répondre à la demande de logements supplémentaires. Dans cette période de bouleversement de nos modes de vie, notre commune est attractive et de nombreuses familles s'installent à la recherche de logements plus grands, de terrasses spacieuses, et de plus de verdure. Dans le même temps, le réchauffement climatique impose de nouvelles normes de constructions plus économes en énergie, avec des appartements traversants pour favoriser l'aération, la protection contre le rayonnement. Tout ceci appelle une vision nouvelle de l'urbanisme.

...et faisons respirer nos avenues !

Nous souhaitons que lors de la prochaine révision du Plan Local d'Urbanisme, la ville retienne ces principes, et assure plus généralement la priorité de la qualité de vie des habitants sur l'intérêt des promoteurs, toujours soucieux d'optimiser le moindre mètre carré à construire au détriment de notre espace commun.

Ainsi, la multiplication des constructions d'immeubles alignés en bordure de rue, avec des balcons en surplomb des trottoirs nous apparaît contraire à l'intérêt des Clamartois. Nous devons au contraire préserver la largeur de nos avenues, y rendre possible le verdissement et la plantation des arbres, préserver les perspectives existantes et favoriser les circulations douces. Préparons ensemble la ville de demain.

Prenez tous soin de vous. www.clamartois.com

PUBLICITÉ

NAISSANCES

Bienvenue à :

Février : BOUKRAA Mathias, COURTEILLE Idalie, DI SOTTO Julia, DIOP Dieynaba, EDDOUAH KERKOUB Lila, EDDOUAH KERKOUB Yassine, FERNANDES DE FREITAS Mattéo, GRENON Clément, LEPEIGNEUL Léo, LEVALET Augustin, LEVEAU BREGER Elyo, MARQUES GOMES Léo, MAZOUZ Stella, MONGO Ashley, NAÂM Nael, NDOYE Elhadj, NOËL Hippolyte, NOURRY Anouk, ROSEC Marion, SILVA CERQUEIRA Noé

MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

BERDOU David et IKAWA Wakana, COJOCARI Dumitru et DONICA Elena, FLORANT Ludovic et QUESSEVEUR Deborah, MOUËZA Marvin et NINNOU Imane, OBIANG Eric et N'GUESSAN Aguaia, RODRIGUES Jean-Paul et DECOTTIGNIES Audrey.

DÉCÈS

Nos condoléances aux familles de :

Février : BOUGEON Huguette Usage PÉRONNY, BOULARD Suzanne Veuve THORIGNY, CLAVIÉ Georges, COUSIN Henriette Veuve PERRIER, GRILO Maria Veuve MURTA, GUEGAN Evelyne Usage BARBECOT, GUILLEMAUD Michel, HAMANN Jeannine Epouse LALEUF, KOSNAR Marguerite Usage BERTHELOT de la GLETAIS, KSIAZEK Hanna Epouse KONICKI, PATRIX Daniel, TIÉNARD Denise Veuve COURRÈGES, VALADE Paulette Veuve GUYOT



Commémoration du 19 mars

La commémoration de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc s'est tenue en comité restreint du fait du contexte sanitaire. ■

PUBLICITÉ

COLLECTE DES DÉCHETS



■ Ordures ménagères

Pavillons, petits et moyens collectifs: **lundi et vendredi matin ou soir** selon secteur* - Gros collectifs: lundi, mercredi et vendredi matin ou soir selon secteur*



■ Verre

Semaines impaires, du jeudi matin au vendredi soir selon quatre secteurs*. Pour connaître votre jour de ramassage, consultez le *Guide du Tri*.



■ Encombrants

Pour le dépôt des encombrants, pensez à respecter les dates correspondant à votre quartier. Les déchets sont à entreposer la veille au soir devant chez vous, sur le trottoir, sans gêner la circulation des piétons. La liste des déchets acceptés et les jours de collectes sont disponibles sur le site de la Ville **clamart.fr**.



■ Déchets Verts

La collecte de déchets verts a repris **tous les lundis matins, depuis le 15 mars**.



■ Collectes solidaires Ecosystem et VSGP

Les prochaines collectes d'appareils électriques et électroniques auront lieu les :
- **Samedi 12 juin** de 10h à 14h, place du marché de la Fourche

☎ 0 800 02 92 92 (gratuit depuis un fixe)

🌐 www.valleesud-tri.fr

✉ infodechets@valleesud.fr



Consultez votre secteur dans le *Guide du Tri* téléchargeable sur www.valleesud-tri.fr

INFOS SANTÉ



■ Urgences médicales

Dans tous les cas, appelez le **15** qui vous redirigera vers **SOS 92** ou la **Maison de garde intercommunale** (10 boulevard des Frères Vigouroux).

- Pompiers : **18**
- Urgences 24h/24 : adultes et pédiatriques Hôpital Bécclère (157 rue de la Porte de Trivaux), adultes Hôpital Percy (1, rue du Lieutenant Raoul Batany).
- Urgences dentaires sans rdv : à la Maison de garde, les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Police municipale : **0800 08 08 17**
- Police Secours : **17** (d'un fixe) / **112** (d'un portable)
- Commissariat de Clamart : **01 41 46 13 00**



■ Pharmacies de garde

Dimanche 4 avril
PHARMACIE JEAN JAURES
57 avenue Jean Jaurès
01 46 42 02 87

Lundi 5 avril
PHARMACIE DU HAUT DE CLAMART
38 rue de la Porte de Trivaux
01 46 32 15 70

Dimanche 11 avril
PHARMACIE CORIAT
6 route du Pavé Blanc
01 46 31 12 81

Dimanche 18 avril
PHARMACIE DE LA GARE DE CLAMART
12 rue Hébert
01 46 42 07 19

Dimanche 25 avril
PHARMACIE GEOFFRAY
181 avenue Victor Hugo
01 46 42 04 71

Dimanche 02 mai
PHARMACIE DE LA FOURCHE
202 bis avenue Jean Jaurès
01 46 42 00 62



À consulter 24h/24 7J/7 :
monpharmacien-idf.fr



NOUVEAU PRATICIEN

■ Nouveau cabinet de psychanalyste

Sandra Stein, Diplômée d'un Master 2 Recherche en Psychopathologie Psychanalytique de l'université Paris Diderot. Je travaille avec des patients adultes, adolescents et enfants: état dépressif et anxieux, burn-out, addictions, phobies, obsessions...

54 rue de Meudon
Téléphone: 0686489507
E-mail: cabinet@sandrastein-psychanalyste.fr
Site internet: <https://sandrastein-psychanalyste.fr>
Prise de rendez-vous sur Doctolib possible, rubrique Psychanalyste / Paris / Sandra Stein

PUBLICITÉ

MENUS DES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS

Les cantines de Clamart favorisent les produits BIO

Composante Bio / Loi EGALIM / Plat végétarien - *sous réserve d'approvisionnement poissons issus de la pêche durable. **À noter :** du pain bio est servi à tous les repas. Nos menus sont élaborés suivant les recommandations nutritionnelles du GEMRCN

** Bleu Blanc Coeur



Lundi 05 avril 2021

Salade mêlée et mimolette
Vinaigrette du chef
Filet de poulet pané - Ketchup
Sauté de poulet BBC sauce
moutarde miel
Frites au four
Saint Nectaire AOP
Eclair

Lundi 12 avril 2021

Salade batavia et emmental
Vinaigrette du Chef
Saucisse de Toulouse Jus tomate
Nuggets de poisson Jus tomate
Pomme de terre cube à l'ail
Fromage frais BIO
Compote pomme/mirabelle

Lundi 19 avril 2021

Mâche et dés de bleu
Parmentier aux poissons***
Hachis parmentier
Petit suisse BIO
Oreillons d'abricots

Lundi 26 avril 2021

Jus de pamplemousse
Sauté de poulet BBC à la moutarde
Blanquette de poissons***
Pomme de terre cube persillées
Yaourt nature BIO
Poire au sirop

Lundi 03 mai 2021

Betterave Bio et Mais BIO - Vinaigrette
Sauté de dinde BBC
Brunoise de légumes au jus au thym
Filet de colin meunière MSC***
Citron
Petit pois carottes
Cantal AOP
Ananas cubes

Mardi 06 avril 2021

Salade mêlée et mimolette
Vinaigrette du chef
Filet de poulet pané - Ketchup
Sauté de poulet BBC sauce
moutarde miel
Frites au four
Saint Nectaire AOP
Eclair

Mardi 13 avril 2021

Carotte râpées bio au cumin
et au jus d'orange
Cuisse de poulet rôti BBC - Ketchup
Boulette de bœuf BIO au jus
Épinard BIO à la crème
Comté AOP
Banane RUP

Mardi 20 avril 2021

Mélange 3 crudités
Quenelle de volaille sauce champignon
Beignet de calamari à la romaine
sauce tartare
Riz Bio pilaf
Fromage frais BIO (RD)
Tarte aux pommes BIO

Mardi 27 avril 2021

Carottes râpées BIO vinaigrette du chef
Chili con carne
Emincé de bœuf LR bourguignon
Riz Bio
Petit suisse BIO
Compote de pomme BIO

Mardi 04 mai 2021

Salade iceberg/croustons
Macaroni Bolognaise LR emmental
râpée
Macaroni végétarien emmental râpée
Yaourt Bio vanille
Banane RUP

Mercredi 07 avril 2021

Salade de Haricots verts au thon
Rôti de porc BBC aux olives
Omelette BIO
Purée de potiron
«Crème vanille (recette du chef)»
Banane RUP

Mercredi 14 avril 2021

Salade créole
Vinaigrette du Chef
Boulette d'agneau - sauce orientale
Emincé de bœuf LR - sauce orientale
Torsades BIO
Fourme d'Ambert AOP
Crème dessert chocolat (recette du chef)

Mercredi 21 avril 2021

Salade piémontaise
Lasagne végétarienne
Saucisse de francfort
Purée de carotte
Riz au lait coulis de caramel (recette du chef)
Kiwi

Mercredi 28 avril 2021

Macédoine au thon
Filet de colin MSC*** huile d'olive
citron
Rougaille de saucisse
Lentilles BIO
Roquefort AOP
Pomme

Mercredi 05 mai 2021

Carottes râpées Bio aux deux fromages
Vinaigrette
Sauté de porc BBC - sauce madras
Pilets de poulet BBC rôti
Purée de brocolis et Pommes de terre
Fromage fondu Bio
Riz au lait vanille « Recette du Chef »

Jeudi 08 avril 2021

Coleslaw
Steak haché de bœuf au jus
Poelée Campagnarde
«Chili sin carne végétarien»
Riz Bio Pilaf
Yaourt Aromatisé citron BIO
Kiwi

Jeudi 15 avril 2021

Taboulé BIO
Rôti de dinde BBC aux champignons
Omelette aux légumes
Cordiale de légumes
Fromage blanc BIO
Clémentine

Jeudi 22 avril 2021

Betteraves BIO vinaigrette
Couscous Mouton Fermier Merguez
Omelette BIO
Courgette BIO persillées
Yaourts aux fruits BIO
Pomme Jaune

Jeudi 29 avril 2021

Taboulé du Chef (Semoule Bio)
Rôti de porc BBC
jus aux pommes
Œuf BBC Florentine
Épinards Bio béchamel
Saint Nectaire AOP
Orange

Jeudi 06 mai 2021

Pâté de volaille
Steak hachée BIO - au jus
Sauté d'agneau au curry
Poelée de légumes verts
Comté AOP
Poire (local)

Vendredi 09 avril 2021

Jus de pamplemousse
Marmite du pêcheur***
Filet de colin*** Crème de tomate
Semoule BIO
Cantal AOP
Cocktail de fruits

Vendredi 16 avril 2021

Tomate Vinaigrette du Chef
Merguez - Jus tomate
Filet de cabillaud - Crème de citron
Blé BIO
Fromage fondu BIO
Pomme Cuite

Vendredi 23 avril 2021

Concombre BIO sauce fromage
blanc BIO
Poisson frais MSC - sauce vierge
Rôti de veau BIO sauce normande
Semoule BIO
Cantal AOP
Compote pomme banane

Vendredi 30 avril 2021

Salade Mexicaine
Filet de Hoki MSC*** aux câpres
Pilon de Poulet BBC au jus
Poelée méridionale
Fromage fondu BIO
Ile flottante

Vendredi 07 mai 2021

Salade concombre/feta
Vinaigrette
Paëlla Poulet BBC
Paëlla Poissons***
Riz Bio paëlla
Petit suisse BIO
Beignet aux pommes

*La Ville de Clamart lance son compte
Instagram dédié à la jeunesse !*



Vous avez entre 13 et 25 ans ? @LaTeamClamart proposera des portraits, des interviews de jeunes Clamartois, des bons plans ou des événements mais également toutes les infos pour vous accompagner dans les débuts de votre vie professionnelle.

Abonnez-vous !

Likez, partagez et parlez-en autour de vous



À bientôt sur @LaTeamClamart



mairie de
Clamart

clamart.fr

